Ainsidanse Franqueville	**REGLEMENT INTERIEUR – 2026 / 2027** *(L'inscription à Ainsidanse Franqueville vaut acceptation du présent règlement)*	ELEVE NOM * : _____ PRENOM * : _____

* obligatoire

PREAMBULE

Le règlement intérieur d'Ainsidanse Franqueville a pour objet de définir les règles générales qu'exige la vie en collectivité, dans le respect des autres, de la solidarité et de la tolérance.

ADMISSION ET INSCRIPTION

Pour inscrire une personne à Ainsidanse Franqueville, et ceci pour des raisons de sécurité, d'assurance et de gestion, il est **obligatoire de remettre avant le 18 octobre** de chaque année :

- Le formulaire d'inscription dument complété
- Uniquement pour les cours de Cardio Latino et Danse adaptée : l'attestation de responsabilité civile individuelle
- Le paiement intégral des cotisations, y-compris pour les paiements en trois fois avec encaissement en octobre, janvier et mars
- Le justificatif des aides
- Un exemplaire du présent règlement paraphé et signé par l'élève majeur ou le représentant légal de l'élève mineur
- **Pour les personnes majeures uniquement**
  - **Une déclaration sur l'honneur** que toutes les réponses sont négatives aux questions de l'auto-questionnaire de santé

  OU
  - **Un certificat médical**, attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de la discipline concernée **datant de moins de 6 mois**, lorsque la personne majeure n'est pas en mesure d'attester avoir répondu "non" à toutes les rubriques de l'auto-questionnaire de santé
- **Pour les personnes mineures :**
  - Le certificat médical n'est plus obligatoire
  - L'**autorisation de sortie seul(e)** en fin de cours (si vous souhaitez que votre enfant sorte seul(e) du cours)
  - L'**autorisation de prise en charge** de votre enfant à la sortie de l'école maternelle et primaire Louis Lemonnier à 16h30
  - Une **photo** obligatoire pour les mineurs

Au cas où le dossier d'inscription ne serait pas complet au 18 octobre, nous nous verrions dans l'obligation de refuser l'accès aux cours.

Ainsidanse Franqueville ne prend pas en charge la constitution des dossiers d'aides aux sports, les parents devront effectuer eux-mêmes ces démarches.

Par ailleurs, nous informons que nous sommes dans l'obligation de limiter le nombre d'élèves par cours et que nous ne pourrons accepter d'élèves si le quota est atteint. Toutefois, nous effectuerons une liste d'attente qui permettra d'opérer des remplacements en cas de désistement.

Seuls les cas exceptionnels (déménagement, maladie de longue durée, ...) feront l'objet d'un remboursement au prorata temporis, uniquement en cas d'arrêt définitif de l'activité et sous réserve de présentation d'un justificatif écrit dans le mois suivant cet arrêt.

Toutefois, merci de noter que les frais d'adhésion à la fédération française de danse ainsi qu'un montant forfaitaire de 90,00 € seront retenus sur ce remboursement.

Initiales * ____

AFFILIATION FFD ET LICENCES

Afin d'apporter des garanties supplémentaires à nos adhérents, Ainsidanse Franqueville est affiliée à la Fédération Française de Danse (FFD). Les licenciés bénéficient automatiquement d'une assurance « Responsabilité Civile » et « Dommages résultant d'accidents corporels », et d'une assistance Mondial Assistance en cas d'événement grave.

Les licenciés peuvent également participer aux différents événements de la FFD et bénéficient de réduction dans les magasins partenaires.

La FFD prend acte de la Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 et des textes d'application, notamment sur le point du certificat médical assorti de l'auto-questionnaire annuel de santé.

- Pour le pratiquant mineur
  Le certificat médical n'est plus obligatoire

- Pour le pratiquant majeur
  Le pratiquant doit compléter un auto-questionnaire de santé pour faire obtenir ou renouveler sa licence

  - Cet auto-questionnaire fonctionne sur la bonne foi des informations fournies par le pratiquant. **Il ne doit pas être remis au responsable d'Ainsidanse Franqueville** mais doit être gardé toute la saison par le pratiquant.
  - Dans le cas où toutes les réponses sont négatives aux rubriques de l'auto-questionnaire de santé, l'adhérent majeur doit remettre la **déclaration sur l'honneur de la non-contre-indication** (à la pratique de la danse) au responsable d'Ainsidanse Franqueville.
  - Lorsque l'adhérent majeur n'est pas en mesure d'attester avoir répondu "non" à toutes les rubriques de l'auto-questionnaire de santé, celui-ci doit remettre au responsable d'Ainsidanse Franqueville un **certificat médical**, attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de la discipline concernée **datant de moins de 6 mois**

- Les cours de Cardio Latino et Danse adaptée ne sont pas affiliés à la Fédération Française de danse (FFD). L'adhérent devra fournir une attestation de Responsabilité Civile Individuelle **sauf** s'il s'inscrit à un cours de Danse Contemporaine ou Danse Classique ou Modern'Jazz ou Barre au Sol

FREQUENTATION ET ASSIDUITE

Il est demandé aux élèves un minimum d'assiduité, par respect pour les professeurs et les autres élèves, indispensable pour le bon déroulement des cours et l'organisation des manifestations organisées par Ainsidanse Franqueville (Spectacles, Evènements, ...).

Les professeurs remettent les enfants aux parents venus les chercher sauf si une autorisation de sortie est signée par le responsable légal de l'enfant. Cette autorisation est nécessaire dès lors qu'aucune personne majeure ne vient récupérer l'enfant à la porte de la salle de cours. Dans ce cadre, l'assiduité est également demandée aux parents pour récupérer leurs enfants à la fin des cours et ainsi ne pas perturber le démarrage du cours suivant.

Il est rappelé aux élèves et à leurs parents que Ainsidanse Franqueville ne peut être tenue pour responsable des événements intervenants hors des lieux et horaires des cours et des manifestations organisées par l'association, notamment en cas d'absence de l'élève.

COURS D'ESSAI

L'inscription, via le formulaire d'adhésion, est obligatoire pour les cours d'essai. Afin d'avoir les coordonnées en cas d'urgence. Un seul essai par discipline.

Initiales * _____

HORAIRES

Les horaires des cours et la composition des groupes sont communiqués aux élèves lors de l'inscription. Ils peuvent toutefois être modifiés jusqu'au 18 octobre à la seule appréciation des professeurs et des membres du bureau de l'association.

Ainsidanse demande aux parents de déposer leurs enfants à l'heure du cours uniquement en tenant compte que l'enfant doit être changé avant le début du cours afin que les cours puissent commencer à l'heure.

TENUE ET DISCIPLINE

Une tenue de danse (legging, tee-shirt ou justaucorps) est exigée. Les chaussures de ville étant interdites dans les salles de cours, il est demandé aux élèves de porter des chaussons de danse, déterminés par les professeurs, pour les cours de Danse Classique et d'être pieds nus pour les autres cours. Les élèves devront se changer dans les vestiaires à proximité.

Aucun objet ou outil dangereux ne doit être apporté en cours. Le port de bijoux est déconseillé, ainsi que le fait d'avoir sur soi de l'argent ou des objets précieux. En cas de perte ou de vol, l'association ne pourra être tenue pour responsable.

Les manquements au règlement intérieur de l'association, et en particulier toute atteinte à l'intégrité physique ou morale des professeurs et des autres élèves peuvent donner lieu à des réprimandes qui sont, pour le cas des élèves mineurs, portées à connaissance de son représentant légal. Dans les cas les plus extrêmes ou en cas de récidives, les membres du bureau d'Ainsidanse Franqueville se réservent le droit d'exclure définitivement un élève sans remboursement des cotisations versées.

Afin de ne pas perturber le bon déroulement des cours, des répétitions et des spectacles, les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans les salles de cours durant les cours, à assister aux répétitions et à être présents dans les coulisses lors des spectacles. Les familles sont tenues d'accompagner les élèves des petites sections jusqu'à la salle de cours et ont l'obligation de récupérer leur(s) enfant(s) à l'heure précise de la fin du cours. Ainsidanse Franqueville ne peut être tenue pour responsable des élèves en dehors des horaires de cours et des salles de danse.

SPECTACLES

Le spectacle de fin d'année, donnera lieu à 3 représentations (vendredi 11 juin en soirée, samedi 12 juin en soirée et dimanche 13 juin en après-midi sous réserve de changement suite aux élections présidentielles et législatives). Il est obligatoire pour les élèves qui se sont engagés en début de saison d'y participer. Cette obligation couvre l'ensemble des répétitions générales en préparation de cette manifestation ainsi que les 3 représentations.

Les cours de Cardio Latino ne participent pas aux spectacles de fin d'année.

En cas d'indisponibilité, le représentant légal de l'élève mineur ou l'élève majeur doit prévenir les professeurs par écrit au plus tard le 1er janvier de la saison.

Il est demandé à chaque élève de respecter les tenues et accessoires prêtés et de les rendre en bon état, en temps et en heure. Dans le cas contraire, le remboursement des équipements détériorés ou non rendus sera demandé.

IMPORTANT : le frais d'entrée aux différentes manifestations ne sont pas inclus dans l'adhésion. Le montant du billet d'entrée sert à couvrir les frais inhérents aux manifestations (SACEM, décors, aménagement nécessaire à la sécurité des élèves, sono, ...).

Initiales * _____

DONNEES INFORMATIQUE / RGPD

En application de la loi Informatique et Libertés du 06/01/78 et du règlement général sur la protection des données (RGPD), Ainsidanse Franqueville s'engage à n'utiliser les données à caractère personnel de l'adhérent qu'à des finalités administratives pour l'année scolaire en cours. Elle s'engage à ne pas publier, divulguer ou transmettre d'informations concernant l'utilisation des données à caractère personnel sans le consentement de l'adhérent ou son représentant légal (élève mineur).

En application de la loi précitée, l'adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant sur simple demande écrite.

DROIT A L'IMAGE

Afin de faciliter la circulation de l'information et de promouvoir Ainsidanse Franqueville, l'association utilise les moyens de communication disponibles. Ces outils nécessitent la publication de certaines photos des cours et des manifestations organisées par Ainsidanse Franqueville sous la responsabilité de la présidence de l'association.

Chaque adhérent ou son représentant légal (élève mineur) d'Ainsidanse Franqueville donne son autorisation pour la publication des photos ; en cas de désaccord, il convient à chacun de l'exprimer par écrit auprès de la présidence.

SIGNATURE DU REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné(e) * _____

Représentant légal de l'élève mineur * _____

Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur d'Ainsidanse Franqueville et l'accepte.

Date * : _____

Signature de l'élève *	**Signature du responsable légal (élève mineur) ***
_____	_____